

Rapporteur : **Madame Anne-Florence BOURAT**

**OBJET : Réexamen de la carte scolaire . Rentrée 2008.
Avis du Conseil Municipal**

Mesdames, Messieurs,

Par courrier du 4 avril 2008, l'inspecteur d'académie nous informe des modifications apportées à la carte scolaire de Châtellerault, et les justifie en prenant en considération les évolutions démographiques, le fait de mieux accompagner les élèves en difficulté et de tenir compte des contraintes structurelles liées à la ruralité,

* * * * *

VU le Code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.2121-29 et L.2121-30,

VU le Code de l'éducation notamment ses articles 211-1 et suivants, et 212-1,

CONSIDERANT la lettre de l'Inspecteur d'académie,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire à la demande de l'inspecteur d'académie que le conseil municipal se prononce sur les mesures de carte scolaire envisagées dans notre commune qui sont les suivantes :

- Ecole maternelle KREBS : fermeture conditionnelle du 3ème poste
- Ecole élémentaire HERRIOT : fermeture du poste « E classe »
- Ecole élémentaire LAGRANGE : fermeture conditionnelle du 5ème poste
- Ecole élémentaire LAKANAL-LITTRE : ouverture d'un demi-poste d'initiation itinérant pour enfants non francophones

La situation des écoles concernées par une mesure de fermeture conditionnelle sera réexaminée à la rentrée, et c'est au vu de l'effectif constaté que la fermeture ou le maintien du poste sera décidé.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide :

- de prendre acte sur la proposition d'ouverture d'un demi-poste d'initiation itinérant pour enfants non francophones à l'école LAKANAL-LITTRE
- de prendre acte des propositions de fermeture conditionnelle du 3^{ème} poste de la maternelle KREBS ainsi que de la fermeture conditionnelle du 5^{ème} poste de l'école LEO LAGRANGE.
- de prendre acte sur la fermeture du poste « E classe » de l'élémentaire HERRIOT .

POUR 29
(la majorité)

CONTRE 10
(MM. Tondusson, Guerin, Cibert, Monaury,
Gratteau, Mme Barrault, Mme Aumon
MM. Michaud, Ferreira, Mme Daydé)

ABSTENTION 0

CERTIFIE EXECUTOIRE

Par le maire de Châtellerault
Transmis à la sous préfecture
le 30.05.08 n° 106351

Publié en mairie
le 27.05.08
la 1^{ère} adjointe

Maryse LAVRARD